

Nous, enseignants du collège Romain Rolland élus au CA, condamnons la forte baisse de moyens alloués dans la DHG 2022-2023 à notre établissement et déplorons la perte de deux divisions.

Nous ne comprenons pas pourquoi, sur le niveau 4<sup>ème</sup>, les effectifs prévus par classe ne prennent pas en compte d'éventuels élèves qui rejoindraient la section sportive handball ou qui feraient partie du pôle espoir, le collège Romain Rolland étant pourtant considéré comme le collège de secteur de ces sportives de haut niveau !

Pour mémoire, en 2020-2021, il y a eu 7 élèves du pôle espoir qui sont entrées en 4<sup>ème</sup> et 1 élève en section sportive. En 2019-2020, il y a eu 4 élèves du pôle espoir et 5 en section sportive.

Nous ne voyons donc pas comment le collège pourrait intégrer ces éventuels élèves alors même que l'effectif annoncé est déjà au maximum (25 élèves par classe), sans remettre en cause les conditions de travail, déjà difficiles, des autres élèves et des enseignants.

Lorsque Mme Mazot a alerté les services concernés, il lui a été répondu que, après étude des chiffres des années précédentes (arrivées et départs), les services de la D.O.S. considéraient qu'il y aurait suffisamment de départs en fin de 5<sup>ème</sup> pour absorber les arrivées du pôle espoir et, que, si tel n'était pas le cas en juillet, nous serions dotés d'heures supplémentaires pour faire face à cet effectif supplémentaire.

Nous ne comprenons pas la logique de cette réponse puisque des heures supplémentaires pourraient au mieux permettre des dédoublements, mais non pas la création d'une division. Le problème resterait entier. Le pari nous semble donc extrêmement risqué. Il pourrait mettre en difficulté les élèves du pôle espoir, et il met en danger la possibilité de maintenir la section handball, qui est une richesse du collège, à laquelle nous sommes tous attachés. Nous nous insurgons de voir l'Institution si peu encline à soutenir ces parcours sportifs, à contre-courant du discours officiel, qui prône la richesse et l'importance du sport à l'école.

Nous constatons que notre collège, classé en REP, va désormais avoir des effectifs très chargés sur 3 niveaux (avec 24 ou 25 élèves en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>), et qu'il n'est pas tenu compte de la situation particulière que nous vivons et que nous vivrons encore une grande partie de l'année 2022-2023 : nous travaillons en effet dans un établissement provisoire, avec des salles relativement petites, dans lesquelles les conditions de travail et de discipline à 25 sont nécessairement moins bonnes que dans des salles plus adaptées aux effectifs. Pourquoi donc ces réalités ne sont-elles pas prises en compte ?

Une autre conséquence de cette DHG, c'est que le collège va connaître une multiplication des collègues (6 si rien ne change) qui feront des compléments de service dans un autre établissement. Cette situation n'est pas propre, hélas, à Romain Rolland. Elle ne cesse de se développer dans toute l'Education Nationale, et nous la condamnons. En effet, en plus de constituer une évidente dégradation des conditions de travail de ces enseignants, elle conduit aussi à une moins bonne qualité de l'enseignement pour les enfants. Un collègue qui circule entre deux, parfois trois établissements, ne peut pas s'investir dans le travail d'équipe qui n'a pourtant jamais été aussi mis en avant dans l'Education Nationale. Il ne peut pas non plus connaître aussi bien les élèves, gérer les cas particuliers.

Nous déplorons aussi qu'aucune adaptation des effectifs, qu'aucune marge supplémentaire ne soient proposés dans les établissements pendant quelques années pour pallier les difficultés pédagogiques que la pandémie n'a pas manqué de provoquer. En effet, même si les établissements scolaires sont globalement restés ouverts, ce dont nous nous félicitons, les élèves n'en ont pas moins subi en deux ans deux mois de distanciel en 2020, puis une ou deux semaines à nouveau en 2021, des absences d'enseignants, des isolements pour Covid ou en cas de cas contact. Leur scolarité a, pour beaucoup d'entre eux, été perlée et c'est particulièrement dommageable aux plus fragiles, ceux qui se trouvent justement majoritairement en REP et REP+. Travailler en plus petits groupes, disposer de moyens pérennes pour remettre à niveau des élèves ne semblerait donc pas une décision aberrante, surtout dans un collège comme le nôtre. Mais la doctrine du « quoi qu'il en coûte » tant mise en avant par le gouvernement n'a visiblement pas franchi les portes de l'école. Les élèves les plus fragilisés en paient les frais.

Enfin, au-delà même de la situation actuelle, l'école a évolué au cours de dernières années, et particulièrement depuis 2013, date de la loi de refondation. Elle affiche des grands principes : la gestion de l'hétérogénéité des élèves au sein des classes, l'inclusion des élèves en situation de différence, de handicap, la prise en compte de certaines difficultés pédagogiques pour lesquelles des aménagements sont proposés : la dyslexie, la dysorthographe par exemple. Pour que ces grands principes ne restent pas lettre morte, que l'inclusion ne devienne pas une souffrance et un non-sens, pour que l'hétérogénéité ne soit pas un vain mot, il faut des moyens et en premier lieu, des effectifs allégés qui permettent de s'occuper de chacun. La réalité des DHG transforme ces grands principes en simples vitrines, qui masquent, ou ne masquent plus tant elle devient criante, une réalité terrible : la dégradation de l'école publique à qui ne sont plus donnés les moyens de remplir correctement sa mission.